

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Questionnaire pour Lunéville

Introduction

Préalable : Pour pouvoir cerner au mieux nos attentes les plus urgentes, acceptez-vous de faire à vélo un petit circuit avec 2 membres du C.A. nous permettant de développer nos observations sur les aménagements cyclables actuels et pour que vous puissiez expérimenter le quotidien des cyclistes? Nous proposons de convenir d'une date entre le 26 janvier et le 16 février, y compris le week-end. Merci de nous appeler au 06 13 86 37 38 (ou SMS).

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 :

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.
1. Vélo's Cool nous semble une belle opportunité pour le territoire. Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre pour sécuriser les déplacements des collégiens et lycéens se rendant dans leur établissement scolaire ?

Action n°2 :

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo
– en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 3 fois par an ;
– en établissant un budget annuel de 100 000 euros

Action n°3 :

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum fois par an.
Dans le but de faciliter la concertation, vous engagez-vous à nommer un monsieur ou madame Environnement ou Vélo, qui soit impliqué(e) dans ces problématiques ?

Action n°4 :

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.
Concertation en amont des projets
Vous engagez-vous à travailler en amont avec les associations d'usagers de manière à réellement co-construire, en lien avec les services techniques, tout projet lié aux déplacements actifs ?
En particulier vous engagez-vous à élaborer un plan marche-vélo pluriannuel financé et concerté avec les communes voisines pour finaliser un réseau cyclable d'agglomération ?
Vous engagez-vous à organiser un minimum de trois réunions par an entre élus, services techniques et VéloLun' ?

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 :

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Rue Sébastien Keller
Avenue de la Libération
Avenue du Général de Gaulle

Action n°6 :

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité :
Exemple : Gare-Cinéma-Château

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 :

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Zones de rencontre – Zones piétonnes

Nombre de commerçants du centre de Lunéville sont en difficulté ou migrent à la périphérie.

Avez-vous un projet pour tendre vers une ville plus conviviale, moins polluée, à la circulation plus apaisée, où il serait beaucoup plus agréable de flâner, où faire ses courses redeviendrait un plaisir et non plus une simple obligation ? Si oui, précisez comment vous comptez limiter la circulation motorisée dans les rues commerçantes et l'hypercentre (piétonisation d'une zone incluant la rue Banaudon, restitution de la place Léopold aux familles, zone de rencontre entre le cinéma et le château ou ailleurs,...)

Action n°8 :

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°9 :

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. La zone 30 vous semble-t-elle aménagée pour inciter au respect de la limitation de vitesse ? Sinon, quels aménagements physiques envisagez-vous pour aider les usagers au respect strict de cette limitation, seule garantie pour la sécurité des plus fragiles ? (voir fiche n°16 du CEREMA, avril 2017 et fiche n°14 de juillet 2019, en particulier bas de la page 9).

Considérez-vous OUI ou NON que les piétons sont prioritaires en zone 30 ?

Trouvez-vous pertinent de multiplier les passages piétons dans ces zones ?

Action n°10 :

Transformer en zone piétonne Les rues de la République et Banaudon.

Action n°11 :

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Envisagez-vous de limiter le stationnement auto à proximité des écoles primaires et d'y implanter à la place des arceaux vélo pour inciter les parents à venir à vélo avec leurs enfants ?

Action n°12 :

Mener une réflexion sur la place du stationnement Vous engagez-vous à anticiper la nouvelle réglementation qui interdira le stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons et à implanter des arceaux vélo sur les places de parking ainsi libérées ?

Promouvoir une culture vélo

Action n°13 :

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable y compris rue Banaudon, Place des carmes, devant le complexe Sportif Charles Berte.

Action n°14 :

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Première urgence : êtes-vous prêt à organiser une formation des élus, Services Techniques, Services de Police sur les nouvelles disposition du Code de la Route mal connues de ces entités ? VéloLun' pourrait

*apporter bien des lumières et initier des messages s'adressant à l'ensemble des usagers.
Etes-vous prêt à organiser des circuits avec ces mêmes élus et Services pour un partage du vécu des
cyclistes ?*